



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14301>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-14301**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-13202

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée des Confluences

Correspondant : MME DUBOT Fanny, Président

Adresse : 86 quai Perrache, 69285 LYON

Coordonnées :

Téléphone : 0428381220

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.museedesconfluences.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Mise en oeuvre, maintenance et hébergement d'un portail des collections et des fonds d'archives pour le musée des Confluences

CPV - Objet principal : 72230000

Objets supplémentaires : 48600000

Objets supplémentaires : 48611000

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "Description"

Au lieu de : "Le présent accord-cadre porte sur la mise en oeuvre, la maintenance et l'hébergement d'un portail des collections et des fonds d'archives pour le musée des Confluences. Les prestations générales en vue de la mise en oeuvre d'un portail de publication des ressources décrites et gérées dans Flora (collections muséales et archives) font l'objet d'un marché ordinaire, à prix global et forfaitaire, passé pour des quantités déterminées. Les

prestations listées ci-dessous, feront l'objet d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires (BPU). Cette prestation sera exécutée par émission de bons de commande, tel que défini aux articles R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique : - Redevance annuelle couvrant le droit d'utilisation de maintenance et l'hébergement. - Demi-journée de prestation complémentaire à distance - Demi-journée de prestation complémentaire sur site - Journée de prestation complémentaire à distance - Journée de prestation complémentaire sur site - Journée de formation complémentaire à distance - Journée de formation complémentaire sur site - Demi-journée de formation complémentaire à distance - Demi-journée de formation complémentaire sur site - Extension d'hébergement du portail pour 100 Go supplémentaire - Extension d'hébergement du portail pour 200 Go supplémentaire - Extension d'hébergement du portail pour 500Go supplémentaire - Ajout d'une fonction de traduction dynamique en langue anglaise des index de recherche Ces dernières seront exécutées dans les limites suivantes : Montant minimum de commandes sur la durée initiale du marché (24 mois) : SANS Montant maximum de commandes sur la durée initiale du marché (24 mois) : 67 000 euros HT Montant minimum de commandes par période de reconduction (24 mois) : SANS Montant maximum de commandes par période de reconduction (24 mois) : 20 000 euros HT", lire : "Le présent accord-cadre porte sur la mise en oeuvre, la maintenance et l'hébergement d'un portail des collections et des fonds d'archives pour le musée des Confluences. Les prestations générales en vue de la mise en oeuvre d'un portail de publication des ressources décrites et gérées dans Flora (collections muséales et archives) sont à prix global et forfaitaire, passé pour des quantités déterminées. Les prestations listées ci-dessous, feront l'objet d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires (BPU). Cette prestation sera exécutée par émission de bons de commande, tel que défini aux articles R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique : - Redevance annuelle couvrant le droit d'utilisation de maintenance et l'hébergement. - Demi-journée de prestation complémentaire à distance - Demi-journée de prestation complémentaire sur site - Journée de prestation complémentaire à distance - Journée de prestation complémentaire sur site - Journée de formation complémentaire à distance - Journée de formation complémentaire sur site - Demi-journée de formation complémentaire à distance - Demi-journée de formation complémentaire sur site - Extension d'hébergement du portail pour 100 Go supplémentaire - Extension d'hébergement du portail pour 200 Go supplémentaire - Extension d'hébergement du portail pour 500Go supplémentaire - Ajout d'une fonction de traduction dynamique en langue anglaise des index de recherche L'ensemble des prestations (partie forfaitaire et partie à bons de commande) seront exécutées dans les limites suivantes : Montant minimum de commandes sur la durée initiale du marché (24 mois) : SANS Montant maximum de commandes sur la durée initiale du marché (24 mois) : 67 000 euros HT Montant minimum de commandes par période de reconduction (24 mois) : SANS Montant maximum de commandes par période de reconduction (24 mois) : 20 000 euros HT"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024